AGENCE PARCS CANADA

BUDGET DES DÉPENSES 2009-2010

Un rapport sur les plans et les priorités

Parcs Canada Parks Canada

Canada

Au service des Canadiens et des Canadiennes

LA CHARTE DE PARCS CANADA

NOTRE MANDAT

Au nom de la population canadienne, nous protégeons et mettons en valeur des exemples représentatifs du patrimoine naturel et culturel du Canada, et en favorisons chez le public la connaissance, l'appréciation et la jouissance, de manière à en assurer l'intégrité écologique et commémorative pour les générations d'aujourd'hui et de demain.

NOTRE RÔLE

Gardiens, nous veillons sur les parcs nationaux, les lieux historiques nationaux et les aires marines nationales de conservation.

Guides, nous accueillons des visiteurs du monde entier en leur ouvrant les portes de lieux de découverte et d'apprentissage, de réflexion et de loisir.

Partenaires, nous misons sur les riches traditions de nos peuples autochtones, la vigueur de notre mosaïque culturelle et nos obligations envers la communauté internationale.

Conteurs, nous retraçons l'histoire des gens et des paysages qui ont façonné le Canada.

NOTRE ENGAGEMENT

Protéger, en priorité, le patrimoine naturel et culturel de ces lieux exceptionnels et en assurer l'intégrité.

Faire découvrir la beauté et la richesse de nos milieux naturels, et rappeler le courage et l'ingéniosité de ceux et celles qui ont contribué à forger le Canada.

Commémorer l'héritage inestimable que nous ont laissé tous ces visionnaires, dont le savoir et la passion ont inspiré le caractère et les valeurs de notre pays.

Servir les Canadiens et les Canadiennes en travaillant ensemble pour atteindre l'excellence, guidés par les valeurs de compétence, de respect et d'équité.

2002

AGENCE PARCS CANADA

Budget des dépenses 2009-2010

Un rapport sur les plans et les priorités

Bernache du Canada
NP Forillon (Qc),
E. Le Bel, 2003

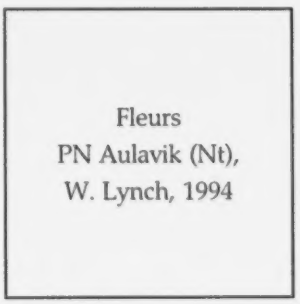

Fleurs
PN Aulavik (Nt),
W. Lynch, 1994

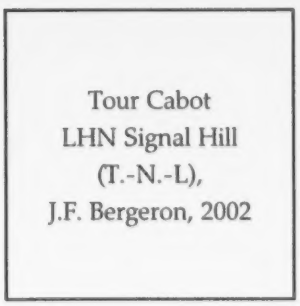

Tour Cabot
LHN Signal Hill
(T.-N.-L),
J.F. Bergeron, 2002

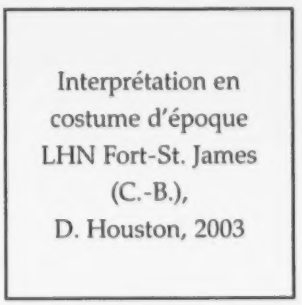

Interprétation en
costume d'époque
LHN Fort-St. James
(C.-B.),
D. Houston, 2003

Images au bas

Montagnes recouvertes de neige, Parc national du Canada du Mont-Revelstoke (Parcs Canada)
Lacs et montagnes (Parcs Canada)
Homestead-Motherwell Lieu historique national du Canada (Parcs Canada)
Forteresse-de-Louisbourg Lieu historique national du Canada (Parcs Canada)
Château Frontenac Lieu historique national du Canada (P. St.-Jacques, 1994)
Feuillage d'automne (Parcs Canada), Michael Wood, 1997
Vagues (Parcs Canada), André Cornellier, 1991

© Sa Majesté la reine du chef du Canada, représentée
par le directeur général de l'Agence Parcs Canada, 2009

TABLE DES MATIÈRES

MESSAGE DU MINISTRE 1

MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'AGENCE 3

SECTION I – VUE D'ENSEMBLE DE L'AGENCE PARCS CANADA 5

- Raison d'être 5
- Responsabilités 5
- Résultat stratégique et architecture des activités de programmes 11
- Résumé de la planification 13
- Portrait du financement de l'Agence Parcs Canada 14
- Priorités de l'Agence Parcs Canada 17
- Risques de l'Agence et mesures d'atténuation 18

SECTION II – ANALYSE DES ACTIVITÉS DE PROGRAMMES 21

- Activité de programme 1 – Création de lieux patrimoniaux 22
- Activité de programme 2 – Conservation des ressources patrimoniales 24
- Activité de programme 3 – Appréciation et compréhension du public 26
- Activité de programme 4 – Expérience du visiteur 28
- Activité de programme 5 – Infrastructure des lotissements urbains et routes de transit 30
- Services internes 32

FIGURES

- Figure 1 : Réseau des parcs nationaux du Canada 7
- Figure 2 : Lieux historiques nationaux du Canada administrés par Parcs Canada 8
- Figure 3 : Réseau des aires marines nationales de conservation du Canada 10
- Figure 4 : Résultat stratégique et architecture des activités de programmes de Parcs Canada 12
- Figure 5 : Variation des niveaux de financement de Parcs Canada 14
- Figure 6 : Répartition du financement par activité de programme 15
- Figure 7 : Crédits votés et législatifs 16
- Figure 8 : Fonds du budget de 2009 alloués à Parcs Canada 16

MESSAGE DU MINISTRE

Dans l'ensemble de son réseau regroupant 42 parcs nationaux, 158 lieux historiques nationaux et 3 aires marines nationales de conservation, Parcs Canada invite les Canadiens et Canadiennes ainsi que les visiteurs du monde entier à entreprendre une aventure inspirante à la découverte des sites naturels et historiques du Canada.

Au fil des ans, Parcs Canada s'est taillée une réputation enviable à l'échelle mondiale comme l'une des agences les plus compétentes et spécialisées en matière de conservation du patrimoine. De même, son rôle de chef de file en matière de tourisme durable lui procure une place avantageuse dans l'industrie du tourisme. Toutefois, le monde est en mutation et Parcs Canada doit surmonter un vaste éventail de défis qui influencent l'état de ces lieux exceptionnels et, d'autre part, les tendances en matière de loisirs et de tourisme et les attentes de la population canadienne.

Notre gouvernement est déterminé à assurer la protection de nos parcs nationaux, lieux historiques nationaux et aires marines nationales de conservation tout en offrant au public des possibilités d'apprentissage intéressantes et une expérience emballante. Ce faisant, Parcs Canada cherche à faire découvrir aux Canadiens les histoires inspirantes qui entourent notre patrimoine riche et diversifié, et à appuyer la croissance économique de collectivités un peu partout au pays.

Pour remplir son mandat, Parcs Canada travaille en collaboration avec ses partenaires autochtones, gouvernementaux, communautaires et commerciaux. Tel que démontré dans le Budget de 2009, notre gouvernement entend prendre les mesures nécessaires pour les défis économiques auxquels nous faisons présentement face et, dans cet esprit, a annoncé de nouveaux fonds pour des projets de Parcs Canada qui contribuent à un objectif commun, celui de protéger l'avenir du Canada. Ces projets comprennent l'achèvement des travaux d'élargissement de la Transcanadienne dans le parc national du Canada Banff afin d'accroître la sécurité des usagers et d'améliorer la circulation des personnes et des biens; revitaliser des lieux historiques nationaux, y compris des lieux associés au 200e anniversaire de la Guerre de 1812, et améliorer les installations pour les visiteurs de Parcs Canada, des éléments qui contribuent largement au tourisme et au développement économique régional.

En travaillant ensemble, nous pouvons réaliser notre important mandat qui consiste à nous assurer que le réseau exemplaire de parcs nationaux, de lieux historiques nationaux et d'aires marines nationales de conservation du Canada – les richesses naturelles et culturelles qui ont modelé le destin de notre pays et défini notre identité – continue d'enrichir notre vie et celle des générations futures.

Copie papier signée par

L'honorable Jim Prentice, C.P., c.r., député
Ministre canadien de l'Environnement et ministre responsable de Parcs Canada

Pour plus d'information, rendez-vous en ligne à www.pc.gc.ca

Message du directeur général de l'Agence

Le Canada regorge d'endroits naturels et historiques inspirants, évocateurs et, surtout, irremplaçables. Parcs Canada protège plusieurs de ces endroits comme autant de lieux où l'on peut comprendre ce que signifie « être Canadien » et se plonger dans l'histoire de notre vaste pays. Pour Parcs Canada, il importe autant de protéger ces endroits précieux que de les faire connaître aux Canadiens et Canadiennes et aux visiteurs d'un peu partout dans le monde qui, année après année, visitent nos parcs nationaux, lieux historiques et aires marines de conservation et en repartent la tête et le cœur emplis de souvenirs.

La protection de ces endroits est étroitement liée à notre capacité de rapprocher la population de ces espaces de découverte et de leur faire profiter des mille et une occasions de vivre des expériences seul, en famille ou entre amis.

Afin d'offrir à nos petits-enfants un héritage de grande valeur et véritablement à notre image, nous travaillons à créer des partenariats avec des citoyens de partout au pays, à arrimer notre travail aux attentes de la population et à mettre en place des approches durables.

Ces endroits, fleurons de l'industrie touristique canadienne, contribuent à la croissance économique nationale et régionale, ouvrent d'intéressantes perspectives pour les Autochtones, les régions rurales et le Nord du Canada, et mobilisent nos enfants afin qu'ils deviennent à leur tour les protecteurs et les diffuseurs de notre patrimoine.

En invitant la population à vivre des expériences inspirantes dans ces lieux que nous protégeons en leur nom, nous cherchons à les aider à créer avec eux de solides liens personnels qui leur inspireront un profond désir de protéger ces puissants symboles naturels et historiques du Canada.

Tout en protégeant les espaces naturels et les lieux historiques du Canada, et tout en racontant les histoires des hommes et des femmes qui ont modelé notre pays et nos valeurs, nous contribuons à la santé économique du Canada et nous aidons à assurer l'avenir de notre pays. J'ai pleinement confiance en l'équipe de Parcs Canada pour transformer les défis et les occasions engendrées par les nouveaux fonds annoncés dans le Budget 2009 en succès durables.

Un peu partout au pays, des employés de Parcs Canada travaillent avec enthousiasme à préserver l'héritage des visionnaires canadiens qui ont établi le premier service de parcs nationaux au monde. Je tiens à saluer leur travail, leur savoir-faire et leur passion. Toutefois, chacun a un rôle à jouer dans l'intendance des merveilleux trésors naturels et historiques que possède le Canada. Tous les Canadiens et Canadiennes ont le devoir de participer à la sauvegarde des fabuleux trésors historiques et naturels qui font notre pays.

Copie papier signée par

Alan Latourelle
Directeur général de l'Agence Parcs Canada

Section I :
VUE D'ENSEMBLE DE L'AGENCE PARCS CANADA

Raison d'être

Le mandat de l'Agence Parcs Canada est décrit dans la *Loi sur l'Agence Parcs Canada* :

> Au nom de la population canadienne, nous protégeons et mettons en valeur des exemples représentatifs du patrimoine naturel et culturel du Canada, et en favorisons chez le public la connaissance, l'appréciation et la jouissance, de manière à en assurer l'intégrité écologique et commémorative pour les générations d'aujourd'hui et de demain.

Parcs Canada, une agence distincte du gouvernement du Canada établie en 1998, veille à l'application des lois suivantes :

- la *Loi sur l'Agence Parcs Canada;*
- la *Loi sur les parcs nationaux du Canada;*
- la *Loi sur les aires marines nationales de conservation du Canada;*
- la *Loi sur les lieux et monuments historiques du Canada;*
- la *Loi sur la protection des gares ferroviaires patrimoniales;*
- le *Règlement sur les canaux historiques,* pris en application de la *Loi sur le ministère des Transports;*
- la *Loi sur la protection des phares patrimoniaux;* et
- la *Loi sur les espèces en péril.*

Le directeur général de Parcs Canada relève directement du ministre de l'Environnement.

Responsabilités

Parcs Canada est le fier gardien des parcs nationaux, des lieux historiques nationaux et des aires marines nationales de conservation et les gère pour le compte des Canadiens et Canadiennes. Parcs Canada a pour mission de protéger et de mettre en valeur ces lieux patrimoniaux afin que les citoyens canadiens puissent les apprécier, en jouir et les léguer intacts aux générations d'aujourd'hui et de demain.

Exemples représentatifs des régions terrestres et marines du Canada, les parcs nationaux et les aires marines nationales de conservation offrent aux Canadiens et aux Canadiennes une variété d'activités récréatives et d'apprentissage, sans compter l'occasion unique de tisser un lien personnel avec leur pays.

Chaque lieu historique national dévoile sa propre histoire et nous aide à mieux comprendre le Canada dans son ensemble. Ces endroits remarquables offrent aux visiteurs la chance de se familiariser avec les personnes et les événements qui ont façonné le Canada tel que nous le connaissons aujourd'hui et de s'imprégner de l'histoire de notre pays. Parcs Canada veille à ce que le réseau de lieux historiques nationaux du Canada, qui comprend des lieux, des personnes et des événements d'importance historique nationale, reflète l'histoire du Canada à mesure qu'elle évolue. Ce réseau est développé en collaboration avec les Canadiens et Canadiennes afin de définir les aspects importants de l'histoire de notre pays.

Certaines des activités patrimoniales de Parcs Canada consistent en des désignations officielles du gouvernement du Canada. Dans certains cas,

l'Agence fournit le soutien nécessaire pour la préservation et la mise en valeur de propriétés patrimoniales désignées administrées par des tiers. Celles-ci comprennent de nombreux lieux historiques nationaux, des gares ferroviaires patrimoniales, des phares patrimoniaux, des édifices fédéraux du patrimoine, des sites archéologiques, les lieux de sépulture des anciens premiers ministres du Canada, ainsi que les rivières du patrimoine canadien.

Parcs Canada joue un rôle de premier plan dans la conservation du patrimoine bâti par le biais de l'Initiative des endroits historiques. Cette initiative de collaboration fait intervenir tous les paliers de gouvernement –municipal, provincial, territorial et fédéral – et elle a donné lieu à des outils tels que le *Répertoire canadien des lieux patrimoniaux et les Normes et lignes directrices pour la conservation des lieux patrimoniaux au Canada*, qui permettent aux Canadiens et Canadiennes de découvrir, d'apprécier et de jouir des endroits historiques de notre pays, ainsi que de contribuer à leur conservation.

Parcs Canada contribue aussi à la conservation du patrimoine international par son leadership et sa participation à des conventions, des programmes et des accords, dont la Convention du patrimoine mondial. Pour mieux soutenir ses efforts internationaux, Parcs Canada est à créer un Secrétariat des programmes internationaux qui centralisera ses activités internationales.

Chaque année, les lieux patrimoniaux administrés par Parcs Canada accueillent environ 22 millions de personnes-visites. Les dépenses de l'Agence soutiennent plus de 31 000 emplois dans l'économie canadienne, notamment dans de nombreuses collectivités partout au pays qui sont directement associées à un parc national ou à un lieu historique national.

L'objectif à long terme de Parcs Canada est de créer au moins un parc national et une aire marine nationale de conservation dans chacune des régions terrestres et marines du pays. Le réseau des parcs nationaux (figure 1) représente les régions terrestres du Canada. Le 31 mars 2008, 28 des 39 régions terrestres du Canada étaient représentées par 42 parcs nationaux, ce qui signifie qu'un peu plus de 70 % du réseau est maintenant achevé.

Le réseau des lieux historiques nationaux représente des lieux, des personnages et des événements d'importance historique nationale. À long terme, l'objectif consiste à faire en sorte que le réseau représente l'étendue et la diversité de l'histoire du Canada. Le 31 mars 2008, le réseau des lieux historiques nationaux du Canada (y compris les canaux historiques) comptait 935 lieux désignés d'importance historique nationale. De ce nombre, 158 sont directement administrés par Parcs Canada, comme le montre la figure 2. Le réseau comprend également 612 personnages et 395 événements d'importance historique nationale.

Comme l'indique la figure 3, le réseau des aires marines nationales de conservation représente les régions marines du Canada qui se déploient dans ses trois océans et ses Grands Lacs. Le développement du réseau en est à ses premières étapes. En incluant l'Aire marine nationale de conservation du Lac Supérieur récemment établie, trois des 29 régions marines du Canada sont actuellement représentées dans le réseau qui est donc achevé à 10 %.

Des renseignements additionnels sur le mandat et les responsabilités de Parcs Canada sont disponibles sur le site Web de l'Agence à www.pc.gc.ca

Figure 1 : Réseau des parcs nationaux du Canada

Figure 2 : Lieux historiques nationaux du Canada administrés par Parcs Canada

Figure 2 : Lieux historiques nationaux du Canada administrés par Parcs Canada *(suite)*

Lieux historiques nationaux du Canada administrés par Parcs Canada

Terre-Neuve et Labrador

1. Cap-Spear
2. Signal Hill
3. Gottage Hearthstone
4. Castle Hill
5. Établissement-Hyatt
6. L'Anse aux Meadows
7. Port au Choix
8. Red Bay
9. Mission-de-Hopedale

Nouvelle-Écosse

10. Fortresse-de-Louisbourg
11. Débarquement-de-Wolfe
12. Batterie-Royale
13. Marconi
14. Fort-de-l'Île-Canso
15. Îles-Canso
16. Canal-de-St. Peters
17. St. Peters
18. Alexander-Graham-Bell
19. Fort-McNab
20. Île-Georges
21. Citadelle-d'Halifax
22. Tour-Prince-de-Galles
23. Redoute-York
24. Fort-Edward
25. Grand-Pré
26. Kejimkujik
27. Fort-Anne
28. Fort-Charlo
29. Port-Royal
30. Établissement-Melanson
31. Fort-Lawrence
32. Beaubassin

Île-du-Prince-Édouard

33. Port-la-Joye–Fort-Amherst
34. Ardgowan
35. Province House
36. Dalvay-by-the-Sea
37. Cavendish-de-L.M.-Montgomery

Nouveau-Brunswick

38. Fort-Gaspareaux
39. Fort-Beauséjour – Fort Cumberland
40. Cale-Sèche-La Coupe
41. Monument-Lefurgey
42. Beaubears
43. Construction-Navale-à-l'Île-Beaubears
44. Tour-Martello-de-Carleton
45. Hawthorne-de-St. Andrews

Québec

46. Bataille-de-la-Restigouche
47. Phare-de-Pointe-au-Père
48. Grosse-Île-et-le-Mémorial-des-Irlandais
49. Forts-de-Lévis
50. Forts-et-Châteaux-Saint-Louis
51. Cartier-Brébeuf

Québec *suite*

52. Fortifications-de-Québec
53. Maison-Maillou
54. Citadelle-de-la-Garnison-de-Québec
55. Parc-Montmorency
56. Louis-S.-St-Laurent
57. Forges-du-Saint-Maurice
58. Canal-de-Saint-Ours
59. Canal-de-Chambly
60. Fort-Chambly
61. Fort Ste-Thérèse
62. Fort-Lennox
63. Commune-de-la-Fourche-à-Leclerc
64. Canal-de-Lachine
65. Louis-Joseph-Papineau
66. Sir-Georges-Étienne-Cartier
67. Bataille-de-la-Châteauguay
68. Canal-de-Sainte-Anne-de-Bellevue
69. Sir-Wilfrid-Laurier
70. Cèdres-du-Lac
71. Coteau-du-Cantlon
72. Canal-de-Cantlon
73. Manoir-Papineau
74. Forêt-Tomiscamingue

Ontario

75. Cairn-de-Chargarry
76. Maison-de-Sir-John-A.-Macdonald
77. Maison-Inverarden
78. Bataille-de-Moulin-à-Vent
79. Fort-Wellington
80. Maison-Laurier
81. Canal-Rideau
82. Blockhaus-de-Merrickville
83. Ville-Hallowell
84. Tour-Murney
85. Fortifications-de-Kingston
86. Tour-Shirley
87. Fort-Henry
88. Voie-Navigable-Trent-Severn
89. Portage-de-la-Baie-de-Quinte
90. Église-Anonyme-de-Peterborough
91. Barrages-de-Pêche-Moyle-Lang
92. N.C.S.M. *Haida*
93. Île-Navy
94. Hauteurs-de-Queenston
95. Course-de-Dolly
96. Fort-George
97. Fort-Mississauga
98. Phare-de-la-Pointe-Mississauga
99. Champ-de-Bataille-du-Fort-George
100. Maison-Commemorative-Pelham
101. Maison-Saint-Louis
102. Woodside
103. Bataille-de-Sackets-Harbour
104. Phare-de-la-Pointe-Clark
105. Fort-Malden
106. Phare-et-Blockhaus-de-l'Île-Point-Blanc
107. Fort-St. Joseph
108. Canal-de-Sault-Ste-Marie

mars 2009

Manitoba

109. York Factory
110. Fort-Prince-of-Wales
111. Lower Fort Garry
112. Presbytère-St. Andrew's
113. La Fourche
114. Maison-Riel
115. Centre-d'Interprétation-de-Pierres-Lit-du-Parc-de-Mont-Riding
116. Montagnes-Lumineuses

Saskatchewan

117. Fort-Esperance
118. Fort-Pelly
119. Fort-Livingstone
120. Homestead-Motherwell
121. Batoche
122. Bataille-de-la-Coulée-des-Tourond – Fish Creek
123. Fort-Battleford
124. Frenchman Butte
125. Fort-Walsh
126. Monument-de-Cypress Hills

Alberta

127. Lac-La Ghazeville
128. Premier-Parc-de-Peintes-de-Dinosaures-Canadien
129. Ranch-Bar U
130. Rocky Mountain House
131. Auberge-de-Ski-Skoki
132. Cave and Basin
133. Col-Howse
134. Musée-du-Parc-Banff
135. Refuge-du-Col-Abbot
136. Station-d'Étude-des-Rapaces-Cosmiques-du-Mont-Sulphur
137. Centre-d'Accueil-du-Parc-Jasper
138. Col-Athabasca
139. Col-Yellowhead
140. Jasper House

Colombie-Britannique

141. Salon-de-Thé-des-Chutes-Twin
142. Col-Looking Horse
143. Kootenay Haven
144. Col-Rogers
145. Fort-Langley
146. Parc-Manoir
147. Gulf of Georgia Cannery
148. Phare-de-Pegasd
149. Fort Rodd Hill
150. Fort-St. James
151. Colline-Battle Hill-des-Gouverneurs
152. Nan Sdins
153. Forts-Chilkoot

Territoire du Yukon

154. S.S. Klondike
155. Dragon-Sunnitte-Quatre
156. Complexe-Historique-de-Dawson
157. S.S. Keno
158. Ancien-Palais-de-Justice-Territorial

Figure 3 : Réseau des aires marines nationales de conservation du Canada

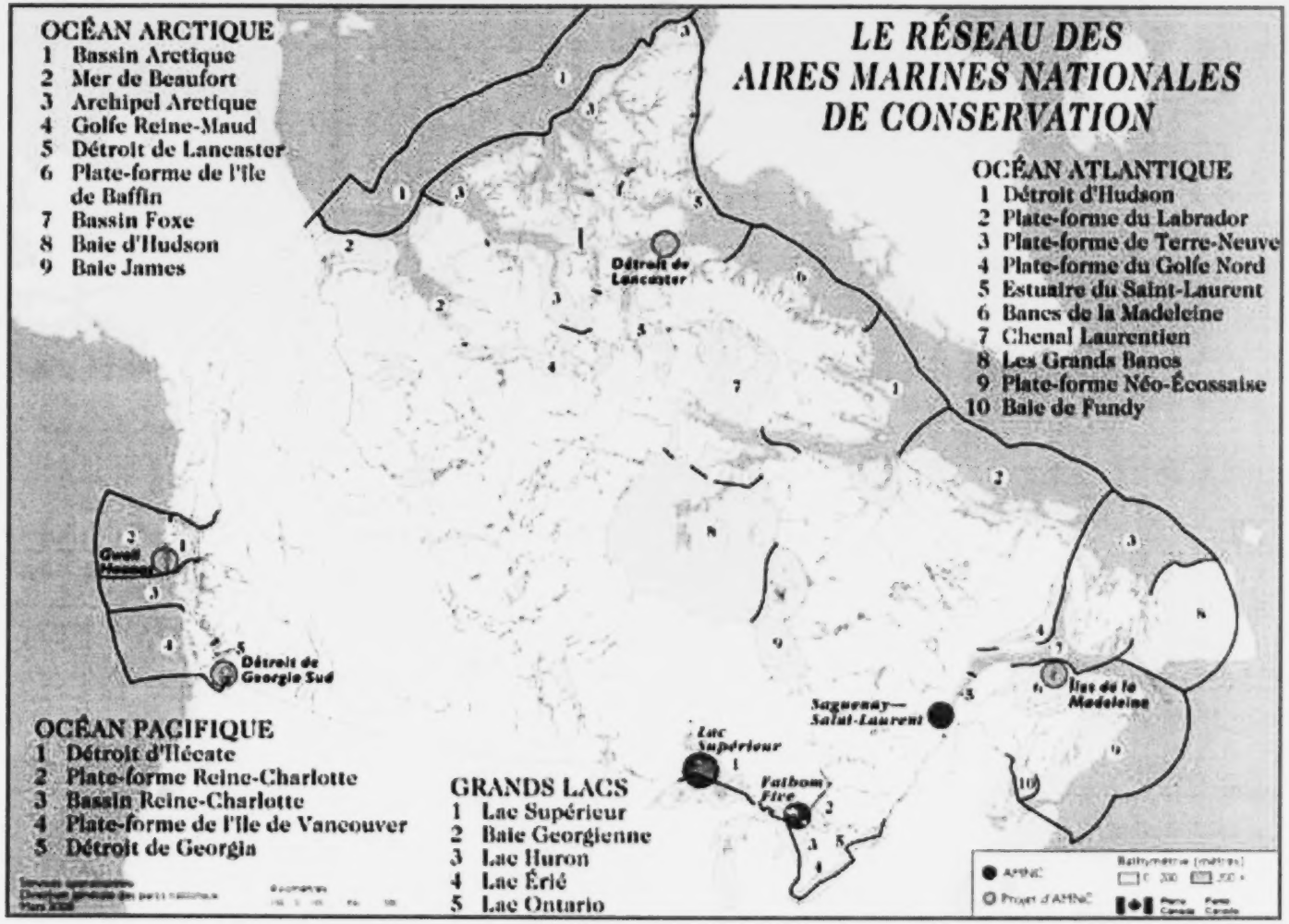

Résultat stratégique et architecture des activités de programmes

La figure 4 présente l'architecture des activités de programmes (AAP) révisée de Parcs Canada. Parmi les révisions apportées, on compte le retranchement du Fonds pour favoriser les propriétés patrimoniales commerciales des sous-sous activités de Conservation des ressources patrimoniales, un programme qui a pris fin en 2008; et l'ajout des volets Diffusion externe et communications externes et Engagement des intervenants et des partenaires au nombre des sous-activités reliées au volet Appréciation et compréhension du public. Des précisions ont aussi été apportées aux titres de trois sous-activités rattachées à l'Expérience du visiteur. Le volet Activités et services aux visiteurs des parcs nationaux, des lieux historiques nationaux et des aires marines nationales de conservation porte maintenant le nom d'Offre de services aux visiteurs. Les révisions apportées à la dernière AAP reflètent plus fidèlement le résultat stratégique et les programmes de l'Agence Parcs Canada.

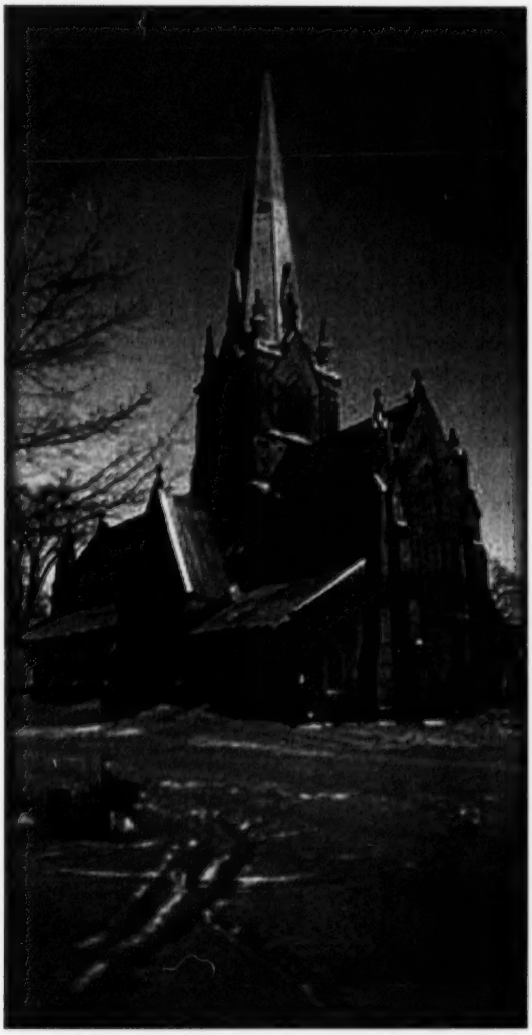

Lieu historique national de la Cathédrale Christ Church (N.-B.).
© Parcs Canada, Photo: C. Reardon

Figure 4 : Résultat stratégique et architecture des activités de programmes de Parcs Canada

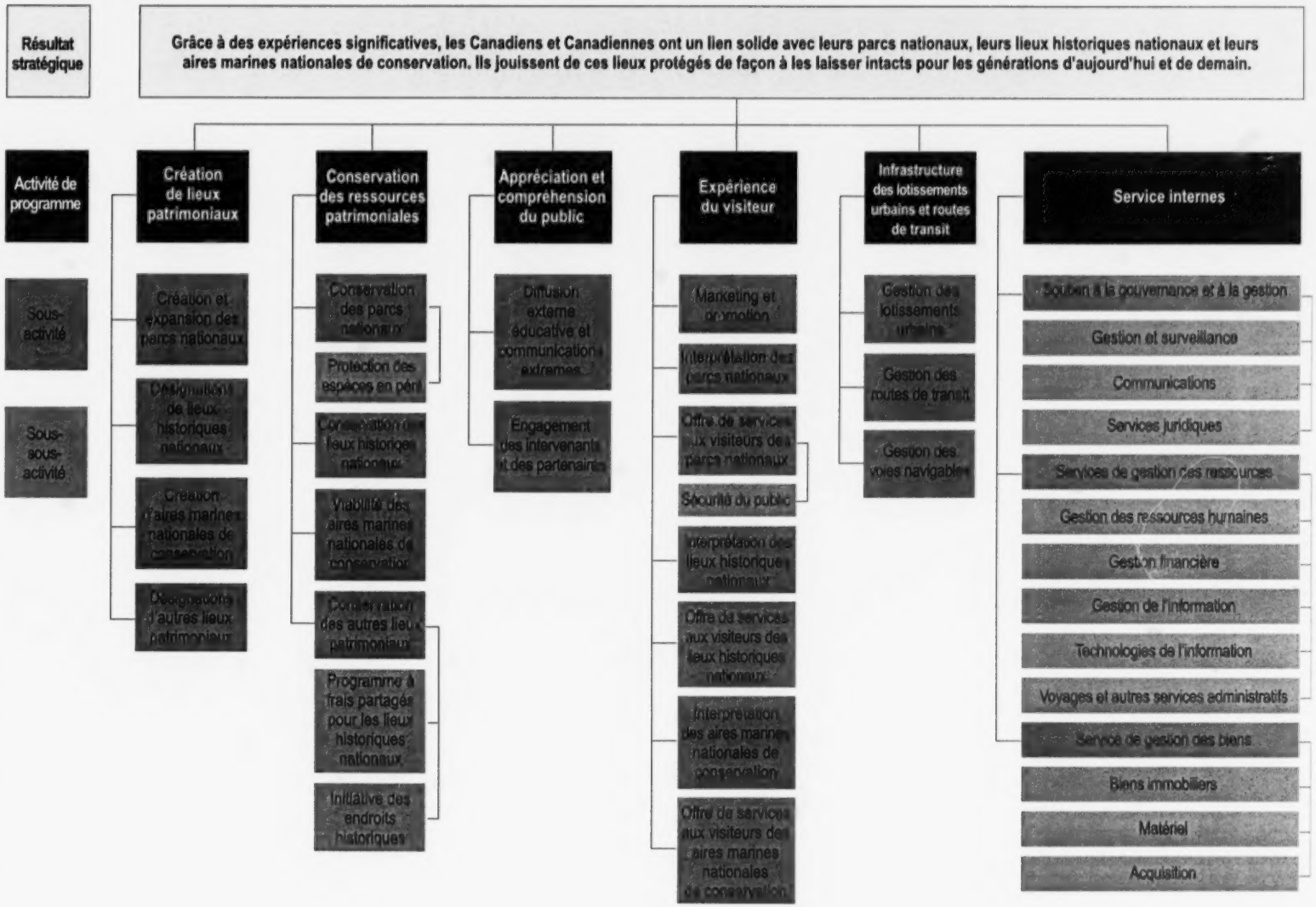

Résumé de la planification

Résultat stratégique :
Grâce à des expériences significatives, les Canadiens et Canadiennes ont un lien solide avec leurs parcs nationaux, leurs lieux historiques nationaux et leurs aires marines nationales de conservation. Ils jouissent de ces lieux protégés de façon à les laisser intacts pour les générations d'aujourd'hui et de demain.

Indicateurs de rendement*	Cibles*
Le pourcentage des parcs nationaux avec l'état général de l'intégrité écologique maintenu ou amélioré	Maintenir ou améliorer l'état général de l'intégrité écologique dans tous les parcs nationaux entre mars 2008 et mars 2013.
La moyenne générale de l'intégrité commémorative	Améliorer la moyenne générale de l'intégrité commémorative, la faisant passer de 6,0 sur 10, en mars 2008, à 6,6 sur 10 en mars 2013.
Le pourcentage des Canadiens et Canadiennes disant éprouver un attachement personnel aux lieux administrés par Parcs Canada	Augmenter le pourcentage des Canadiens et Canadiennes disant éprouver un attachement personnel aux lieux administrés par Parcs Canada d'ici mars 2014.

*Le développement des aires marines nationales de conservation en est à ses débuts, et leur cadre de mesure du rendement doit être élaboré.

Le niveau de rendement de Parcs Canada en regard des priorités et des résultats attendus, qui sont décrits dans ce plan d'entreprise, sera évalué au moyen du système d'évaluation du rendement établi par le Conseil du Trésor et comportant les cotes suivantes : dépasse, satisfait à tous, satisfait à presque tous, satisfait dans une certaine mesure, pas satisfait.

Activité de programme	Dépenses prévues** (en milliers de dollars)					Harmonisation avec les résultats du gouvernement du Canada
	2009-10	2010-11	2011-12	2012-13	2013-14	
1. Création de lieux patrimoniaux	**24 031**	23 817	22 203	21 074	21 074	Environnement propre et sain Culture et patrimoine canadiens dynamiques
2. Conservation des ressources patrimoniales	**200 604**	193 212	192 647	188 839	188 803	Environnement propre et sain Culture et patrimoine canadiens dynamiques
3. Appréciation et compréhension du public	**26 683**	26 450	25 354	24 705	24 548	Environnement propre et sain Culture et patrimoine canadiens dynamiques
4. Expérience du visiteur	**227 360**	226 477	226 442	226 434	226 362	Environnement propre et sain Culture et patrimoine canadiens dynamiques
5. Infrastructure des lotissements urbains et routes de transit	**97 086**	86 549	81385	61 385	56 385	Collectivités sécuritaires et sécurisées
6. Services internes	**79 270**	79 097	78 889	78 889	78 889	—
Total des dépenses prévues	**655 035**	635 603	626 921	601 327	596 062	—
Équivalents temps plein	**4 417**	4 417	4 417	4 414	4 414	—

** Tout écart est dû à l'arrondissement des données.

Résumé de la planification

Résultat stratégique :
Grâce à des expériences significatives, les Canadiens et Canadiennes ont un lien solide avec leurs parcs nationaux, leurs lieux historiques nationaux et leurs aires marines nationales de conservation. Ils jouissent de ces lieux protégés de façon à les laisser intacts pour les générations d'aujourd'hui et de demain.

Indicateurs de rendement*	Cibles*
Le pourcentage des parcs nationaux avec l'état général de l'intégrité écologique maintenu ou amélioré	Maintenir ou améliorer l'état général de l'intégrité écologique dans tous les parcs nationaux entre mars 2008 et mars 2013.
La moyenne générale de l'intégrité commémorative	Améliorer la moyenne générale de l'intégrité commémorative, la faisant passer de 6,0 sur 10, en mars 2008, à 6,6 sur 10 en mars 2013.
Le pourcentage des Canadiens et Canadiennes disant éprouver un attachement personnel aux lieux administrés par Parcs Canada	Augmenter le pourcentage des Canadiens et Canadiennes disant éprouver un attachement personnel aux lieux administrés par Parcs Canada d'ici mars 2014.

*Le développement des aires marines nationales de conservation en est à ses débuts, et leur cadre de mesure du rendement doit être élaboré.

Le niveau de rendement de Parcs Canada en regard des priorités et des résultats attendus, qui sont décrits dans ce plan d'entreprise, sera évalué au moyen du système d'évaluation du rendement établi par le Conseil du Trésor et comportant les cotes suivantes : dépasse, satisfait à tous, satisfait à presque tous, satisfait dans une certaine mesure, pas satisfait.

Activité de programme	Dépenses prévues** (en milliers de dollars)					Harmonisation avec les résultats du gouvernement du Canada
	2009-10	2010-11	2011-12	2012-13	2013-14	
1. Création de lieux patrimoniaux	**24 031**	23 817	22 203	21 074	21 074	Environnement propre et sain Culture et patrimoine canadiens dynamiques
2. Conservation des ressources patrimoniales	**200 604**	193 212	192 647	188 839	188 803	Environnement propre et sain Culture et patrimoine canadiens dynamiques
3. Appréciation et compréhension du public	**26 683**	26 450	25 354	24 705	24 548	Environnement propre et sain Culture et patrimoine canadiens dynamiques
4. Expérience du visiteur	**227 360**	226 477	226 442	226 434	226 362	Environnement propre et sain Culture et patrimoine canadiens dynamiques
5. Infrastructure des lotissements urbains et routes de transit	**97 086**	86 549	81385	61 385	56 385	Collectivités sécuritaires et sécurisées
6. Services internes	**79 270**	79 097	78 889	78 889	78 889	—
Total des dépenses prévues	**655 035**	635 603	626 921	601 327	596 062	—
Équivalents temps plein	**4 417**	4 417	4 417	4 414	4 414	—

** Tout écart est dû à l'arrondissement des données.

Portrait du financement de l'Agence Parcs Canada

Pour l'exercice financier 2009-2010, le budget de Parcs Canada s'établit à 655 M$ pour permettre à l'Agence d'atteindre les résultats attendus dans le cadre de ses activités de programmes et d'ainsi contribuer à la réalisation de son résultat stratégique.

La figure 5 illustre le niveau de financement de Parcs Canada de 2006-2007 à 2013-2014, soit le financement de base et le financement total.

Pour la période de 2006-2007 à 2008-2009, le financement total comprend l'ensemble des crédits parlementaires et des recettes : le budget principal, le budget supplémentaire des dépenses, les crédits 10, 15 et 30 du Conseil du Trésor ainsi que les recettes provenant des frais d'utilisation et des droits et des privilèges. Il inclut également les rajustements de report. Pour la période de 2009-2010 à 2013-2014, le financement total correspond aux dépenses et recettes prévues. Les fonds supplémentaires et les rajustements de report de l'exercice ne sont pas tous connus à ce jour et n'y figurent donc tous pas, ce qui explique pourquoi le financement total de Parcs Canada semble diminuer après 2009-2010.

De 2006-2007 à 2007-2008, l'augmentation marquée du financement total de Parcs Canada était principalement due à des sommes uniques versées pour deux projets distincts : les célébrations du 400e anniversaire de la fondation de Québec et l'élargissement à quatre voies de la Transcanadienne dans le Parc national du Canada Banff. En 2008-2009, le gouvernement du Canada a prévu 100 M$ sur cinq ans pour l'élargissement à quatre voies d'un tronçon supplémentaire de 14 kilomètres de la Transcanadienne dans le Parc national du Canada Banff.

Le financement de base exclut les rajustements de report de l'exercice et les fonds supplémentaires pour des projets précis. Il met en évidence les fonds que Parcs Canada reçoit des crédits parlementaires et des recettes.

Figure 5 : Variations des niveaux de financement de Parcs Canada de 2006-2007 à 2013-2014

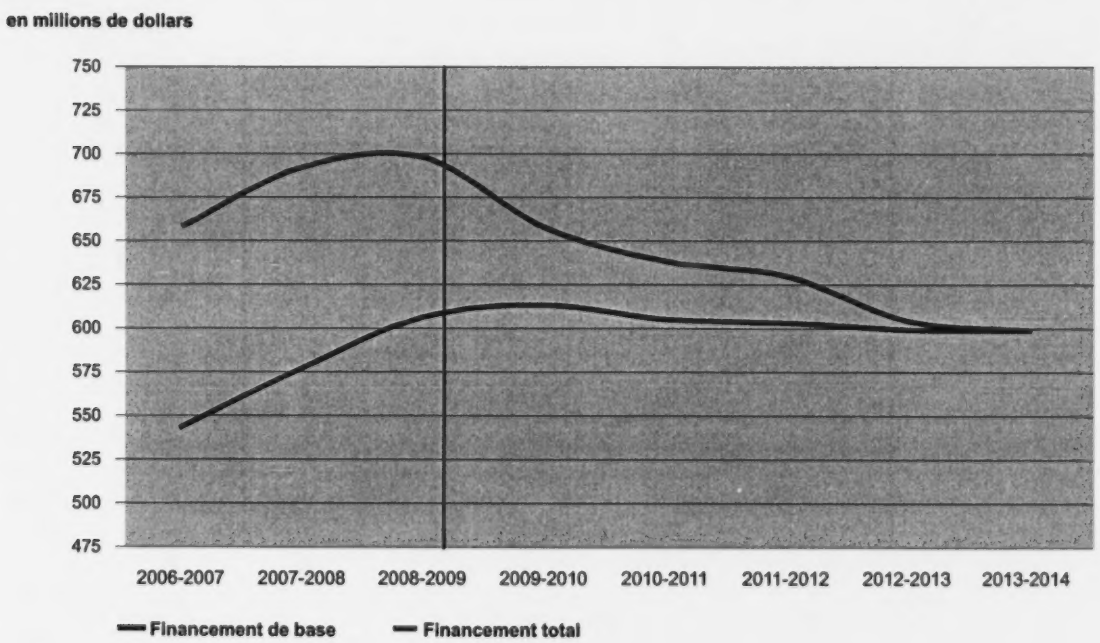

Comme le montre la figure 5, depuis l'exercice 2006-2007, le niveau de financement de base de Parcs Canada avait continué d'augmenter grâce à de nouveaux fonds alloués pour l'amélioration de l'intégrité écologique dans les parcs nationaux, la protection des espèces en péril, l'Initiative des endroits historiques et la recapitalisation. L'apport de nouveaux fonds se stabilise en 2009-2010. De plus, en 2008-2009, 8 M$ a été réalloué à Parcs Canada pour la suppression des feux de forêts. Étant donné le nombre moins élevé de feux de forêts durant l'été et des conditions météorologiques particulièrement humides, 6 M$ de ce montant a été dépensé en 2008-2009 et 2 M$ sera reporté à l'année financière 2009-2010.

La figure 6 présente la répartition du financement de Parcs Canada par activité de programme. Les activités 2 et 4 récoltent la plus grande part puisqu'elles sont axées sur les opérations des lieux patrimoniaux administrés par l'Agence. Il convient de noter que conformément à la directive du Conseil du Trésor, les fonds affectés aux Services internes sont maintenant présentés de façon distincte plutôt que d'être inclus dans les activités de programmes. Parcs Canada prévoit dépenser 79,3 M$ pour les Services internes, ce qui correspond à 12 % de son financement total. Les figures 5, 6 et 7 n'incluent pas les nouveaux fonds du budget de 2009. Ces nouveaux fonds sont illustrés par la figure 8.

Figure 6 : Répartition des ressources financières par activité de programme pour 2009-2010

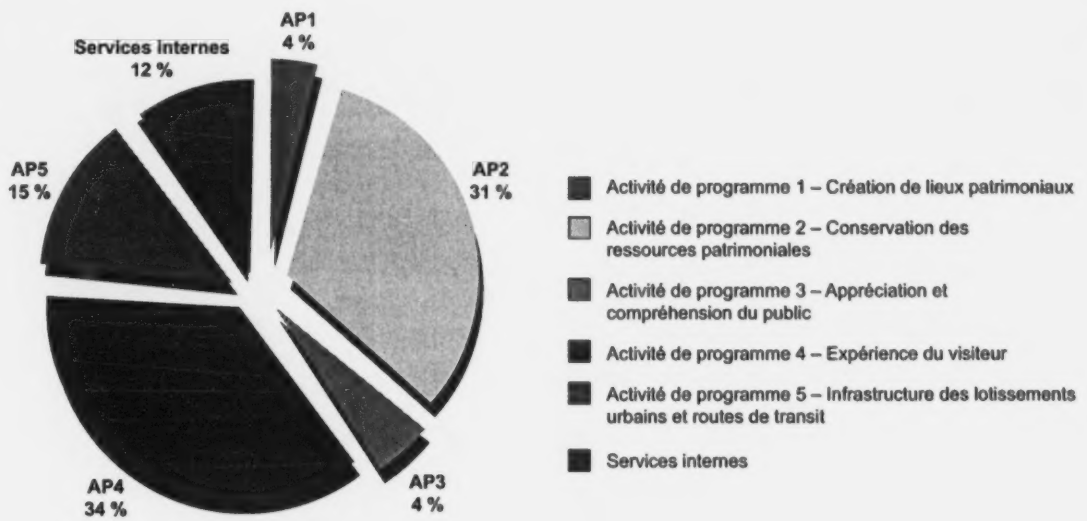

Figure 7 : Crédits votés et législatifs (en millions de dollars)

Crédit voté ou législatif (S)	Libellé tronqué pour le crédit voté ou législatif	Budget principal des dépenses 2008-2009	Budget principal des dépenses 2009-2010
25	Dépenses du programme	455,0	464,9
30	Paiement au compte des nouveaux parcs et lieux historiques	0,5	0,5
(S)	Dépenses qui équivalent aux revenus résultant de la poursuite des opérations en vertu de l'article 20 de la *Loi sur l'Agence Parcs Canada*	111,0	111,0
(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	44,0	42,9
	Total	**610,5**	**619,3**

Figure 8 : Fonds du budget de 2009 alloués à Parcs Canada

Allocation des nouveaux fonds	en millions de dollars
Mise en valeur des lieux historiques nationaux, notamment différents lieux en vue du 200e anniversaire de la Guerre de 1812 et d'autres lieux appartenant à des groupes à but non lucratif qui reçoivent un soutien dans le cadre du programme de partage des frais des lieux historiques nationaux du Canada	75
Améliorations aux installations de Parcs Canada destinées aux visiteurs, comme les terrains de camping et les centres d'information	75
Achèvement de l'élargissement à quatre voies de la Transcanadienne dans le Parc national du Canada Banff entre Lake Louise Village et la frontière de la Colombie-Britannique	130
Total	**280**

Priorités de l'Agence Parcs Canada

Priorités des programmes	Type*	Description et contribution au résultat stratégique
Créer des parcs nationaux et des aires marines nationales de conservation	Permanente	Parcs Canada poursuivra ses efforts en vue de créer deux parcs nationaux et une aire marine nationale de conservation d'ici mars 2010 et d'accomplir des progrès concrets dans le travail relativement à quatre propositions de parcs nationaux et deux aires marines nationales de conservation, contribuant ainsi à protéger le patrimoine naturel du Canada, tout en favorisant un développement économique vigoureux.
Obtenir des résultats concrets sur le terrain relativement à l'intégrité écologique dans les parcs nationaux du Canada	Déjà établie	Parcs Canada continuera à mener des projets de gestion active dans les parcs nationaux pour améliorer les indicateurs clés de l'intégrité écologique. À cet égard, des investissements seront faits de manière stratégique pour obtenir des résultats concrets sur le terrain.
Investir stratégiquement dans les biens historiques	Déjà établie	Parcs Canada investira de façon ciblée dans les lieux historiques nationaux qu'elle administre afin d'accroître l'intégrité commémorative des lieux dont l'état des ressources culturelles est coté faible.
Accroître la sensibilisation et l'engagement du public	Permanente	Une proportion accrue de Canadiens et Canadiennes signaleront une plus grande sensibilisation et une meilleure compréhension à l'égard des lieux patrimoniaux administrés par Parcs Canada. De même, davantage de Canadiens et Canadiennes seront sensibilisés au nombre accru de possibilités de participation qui leur sont offertes.
Améliorer l'expérience du visiteur	Permanente	Les initiatives ciblées de Parcs Canada attireront un plus grand nombre de visiteurs dans les parcs nationaux, les lieux historiques nationaux et les aires marines nationales de conservation, comme destinations expérientielles, grâce à une approche focalisée sur la création d'expériences pour les visiteurs.
Le renouvellement des lieux historiques nationaux	Nouvelle	L'Agence Parcs Canada élaborera une stratégie de renouvellement des lieux historiques nationaux afin d'évaluer la situation actuelle du programme, d'en accroître la notoriété, de favoriser un plus grand engagement de la part des citoyens et de renforcer leur attachement à ces lieux.
Priorités de gestion	**Type***	**Description et contribution au résultat stratégique**
Renouveler les ressources humaines de Parcs Canada	Déjà établie	Parcs Canada est confrontée à des défis au chapitre du recrutement et de la rétention d'employés compétents, de même que du maintien d'un effectif reflétant la diversité de la population canadienne. L'Agence continuera à prendre des mesures pour relever ces défis, notamment en élaborant et en mettant en œuvre un programme axé sur la diversité et une approche pour le renouvellement de l'effectif.
La gestion des biens	Déjà établie	Parcs Canada améliorera sa gouvernance, ses systèmes et ses politiques et procédures internes pour se conformer à la nouvelle Politique de planification des investissements du Conseil du Trésor.

* Les différents types de priorités sont définies comme suit : priorité **déjà établie** – établie au cours du premier ou du deuxième exercice précédant l'exercice visé dans le présent plan; priorité **permanente** – établie au moins trois exercices avant l'exercice visé dans le présent plan; priorité **nouvelle** – établie au cours de l'exercice visé dans le plan.

Risques de l'Agence et mesures d'atténuation

L'Agence Parcs Canada fait face à des défis et à des risques en lien avec la réalisation de ses objectifs organisationnels. Les défis sont des enjeux auxquels l'Agence est actuellement confrontée. Quant à eux, les risques sont des situations potentielles auxquelles l'Agence pourrait être confrontée à l'avenir. Pour répondre efficacement à ces défis et risques, Parcs Canada a adopté une approche intégrée pour la gestion du risque.

En 2008, Parcs Canada a élaboré son tout premier Profil de risque de l'Agence (PRA). Ce PRA aborde les risques actuels de l'Agence, y compris les éléments qui sous-tendent ces risques, leurs conséquences et les contrôles existants. Les paragraphes qui suivent résument le PRA de Parcs Canada relativement à cinq principaux risques organisationnels et des mesures d'atténuation prises à leur égard.

La fréquentation des parcs nationaux et des lieux historiques nationaux du Canada varie d'année en année. Au cours des cinq dernières années, aucune croissance n'a été enregistrée au chapitre des visites faites dans les parcs nationaux, tandis que la fréquentation des lieux historiques nationaux a connu une diminution marquée. À la lumière de ces tendances, Parcs Canada a reconnu comme deux principaux risques organisationnels le fait que son offre de services ne plaît peut-être pas autant aux Canadiens et Canadiennes ou ne les intéresse peut-être pas autant que d'autres parcs, d'autres attractions culturelles et d'autres activités récréatives; et le fait que l'appui des collectivités locales, des intervenants, des ONG et du public canadien n'est peut-être pas suffisant pour assurer le maintien et le développement des programmes de Parcs Canada.

Pour atténuer ces deux risques, Parcs Canada a créé une direction générale chargée des relations externes et de l'expérience du visiteur et continuera à réinvestir et à renforcer sa capacité dans ces secteurs. Des politiques et des lignes directrices relatives aux partenariats, des protocoles pour les relations médiatiques et un système de gestion du contenu Web seront aussi élaborés. De plus, Parcs Canada élaborera et mettra en œuvre un plan national de l'image de marque et lancera une campagne nationale de sensibilisation. Les pratiques de marketing seront intégrées aux pratiques courantes de l'organisation.

En outre, Parcs Canada mettra au point une stratégie de renouvellement des lieux historiques nationaux pour évaluer l'état actuel du programme, en accroître la notoriété, favoriser l'engagement des citoyens et favoriser leur attachement à ces lieux.

Parcs Canada a besoin du soutien des peuples autochtones pour pouvoir atteindre ses objectifs organisationnels. Les peuples autochtones appuient depuis longtemps le réseau des parcs nationaux et des lieux historiques nationaux de Parcs Canada. La perte potentielle de l'appui autochtone qui pourrait être due à la complexité des affaires autochtones, est donc reconnue comme un important risque organisationnel. L'Agence continuera à travailler en collaboration étroite avec les groupes autochtones dans le contexte des accords sur les revendications territoriales, des décisions des tribunaux et des accords d'établissement visant ses lieux patrimoniaux. Cependant, Parcs Canada reconnaît que le développement de relations de confiance doit aller au-delà du respect des obligations légales. Parcs Canada élaborera un guide pour le développement de relations consultatives officielles avec les Autochtones, qui intègre le concept des paysages culturels autochtones à la gestion des parcs nationaux. L'Agence travaillera aussi avec d'autres ministères fédéraux dans l'élaboration des politiques fédérales relatives aux Autochtones, conformément aux décisions rendues par la Cour suprême du Canada relativement aux droits des Autochtones, à l'établissement des priorités fédérales et à la réalisation des objectifs fédéraux en matière de développement économique des collectivités autochtones.

Comme c'est le cas de toute organisation, la capacité de saisir et de gérer efficacement les données et l'information est cruciale pour Parcs Canada. L'Agence a reconnu qu'il s'agissait là d'un important risque organisationnel. Pour atténuer le risque associé à la gestion de l'information, Parcs Canada établira une Autorité pour la disposition des documents (ADD); offrira la première phase de son programme de formation sur la gestion de l'information, l'accès à l'information et la sensibilisation au droit à la vie privée; et créera un comité d'entreprise sur l'information. Pour respecter les exigences énoncées dans la Politique du gouvernement sur la sécurité, Parcs Canada veillera à

l'élaboration de ses propres programmes de planification de la continuité des opérations et de sécurité.

Pour assurer la prestation de ses programmes et de ses fonctions de soutien, Parcs Canada doit recruter et maintenir en poste des employés compétents. Parcs Canada a reconnu les pressions du marché du travail comme un important risque organisationnel. L'Agence est confrontée à des défis sur le plan des ressources humaines, découlant en partie de la nécessité de recruter du personnel spécialisé pour desservir les régions éloignées, d'offrir aux Canadiens et Canadiennes des services dans les deux langues officielles, et de bâtir une main-d'œuvre reflétant la diversité de la population canadienne. Pour atténuer ce risque, Parcs Canada élaborera et mettra en œuvre dans l'ensemble de l'Agence un programme axé sur la diversité ainsi qu'une approche favorisant le renouvellement.

Section II :
ANALYSE DES ACTIVITÉS DE PROGRAMMES

Parcs Canada vise le résultat stratégique suivant :

> Grâce à des expériences significatives, les Canadiens et Canadiennes ont un lien solide avec leurs parcs nationaux, leurs lieux historiques nationaux et leurs aires marines nationales de conservation. Ils jouissent de ces lieux protégés de façon à les laisser intacts pour les générations d'aujourd'hui et de demain.

Pour atteindre ce résultat stratégique et réaliser son mandat, Parcs Canada desservira les Canadiens et Canadiennes de façon à répondre à leurs nouveaux besoins et leurs nouvelles attentes. Pour assurer la réussite continuelle de ses activités, l'Agence a entrepris un programme de renouvellement qui cerne, reconnaît et met en commun ses nombreuses forces, et élabore et met en œuvre de nouvelles initiatives tournées vers l'avenir.

Pour compléter sa Charte, ainsi que pour guider et inspirer son personnel et ses intervenants, Parcs Canada a élaboré l'énoncé de vision suivant :

Les trésors historiques et naturels du Canada occuperont une place de choix au cœur de la vie des Canadiens, perpétuant ainsi un attachement profond à l'essence même du Canada.

Parcs Canada poursuivra cette vision à long terme et atteindra son résultat stratégique en veillant à ce que les activités de l'Agence soient pertinentes aux yeux des Canadiens et Canadiennes, renforçant de ce fait leur compréhension et leur appréciation des lieux patrimoniaux du Canada. Cette approche permettra de créer dans le cœur et l'esprit des Canadiens et Canadiennes un profond sentiment d'attachement à ces lieux patrimoniaux.

Initialement, le programme de renouvellement de l'Agence sera focalisé sur trois principaux secteurs d'activité :

- Accroître la pertinence des activités en renforçant la sensibilisation et l'appréciation à l'égard des lieux patrimoniaux grâce à la création de programmes actualisés et efficaces;
- Intégrer la prestation des programmes pour optimiser l'efficacité et les résultats de tous les aspects du mandat de l'Agence; et
- Favoriser et mettre en œuvre des initiatives novatrices à l'interne, et soutenir et améliorer les activités de partenariat à l'externe.

La première série d'initiatives de renouvellement évoluera au cours des trois prochaines années. Pour soutenir ces initiatives, Parcs Canada est en train de développer et s'emploie à déployer dans l'ensemble de l'Agence un programme d'engagement des employés comportant de multiples volets.

La section suivante fait état des activités de programmes de Parcs Canada et présente le résultat attendu, les indicateurs de rendement et les cibles pour chacun d'entre eux. Cette section expose également les moyens que Parcs Canada prendra pour atteindre ces résultats, ainsi que les ressources financières et non financières qui seront allouées à chaque activité de programme.

Activité de programme 1 :
CRÉATION DE LIEUX PATRIMONIAUX

Résultat attendu de l'activité de programme : Les régions sont représentées dans le réseau des parcs nationaux et celui des aires marines nationales de conservation; le réseau des lieux historiques nationaux représente l'étendue et la diversité de l'histoire du Canada.	
Indicateurs de rendement :	**Cibles :**
Nombre de régions naturelles terrestres représentées dans le système des parcs nationaux. Nombre de régions non représentées dans lesquelles des progrès ont été accomplis dans les étapes menant à l'établissement de parcs nationaux.[1]	Augmenter le nombre de régions naturelles terrestres représentées, le faisant passer de 28 en mars 2007 à 30 sur 39 d'ici mars 2010. Faire des progrès concrets vers l'établissement de quatre parcs nationaux dans trois régions non représentées d'ici mars 2011.[1]
Le pourcentage des désignations recommandées pour les thèmes sous-représentés de l'histoire du Canada.	33 % des désignations recommandées annuellement le sont pour les thèmes sous-représentés de l'histoire du Canada.
Nombre de régions marines représentées dans le système des aires marines nationales de conservation. Nombre de régions non représentées dans lesquelles des progrès ont été accomplis dans les étapes menant à l'établissement d'aires marines nationales de conservation.[2]	Augmenter le nombre de régions marines représentées, le faisant passer de trois en mars 2007 à quatre sur 29 d'ici mars 2010. Faire des progrès concrets vers l'établissement d'aires marines nationales de conservation dans deux régions non représentées d'ici mars 2011.[2]

[1] Il s'agit de l'indicateur de rendement et de la cible de la sous-activité Création et expansion des parcs nationaux de l'Architecture des activités de programmes de Parcs Canada (voir la figure 4).

[2] Il s'agit de l'indicateur de rendement et de la cible de la sous-activité Création d'aires marines nationales de conservation de l'Architecture des activités de programmes de Parcs Canada (voir la figure 4).

Activité de programme – Création de lieux patrimoniaux Dépenses prévues (en milliers de dollars) et équivalents temps plein (ETP)					
	2009-10	2010-11	2011-12	2012-13	2013-14
Dépenses prévues	**24 031**	23 817	22 203	21 074	21 074
ETP	**92**	92	92	89	89

Description de l'activité de programme :

Ce programme comporte la planification des systèmes, la tenue d'études de faisabilité, de recherches, de consultations auprès des intervenants et du public, la négociation avec d'autres gouvernements et organisations autochtones et l'obtention de l'approbation du Gouvernement du Canada, dans le but d'établir des parcs nationaux, des aires marines nationales de conservation, des lieux historiques nationaux désignés du Canada et d'autres aires patrimoniales. Les parcs nationaux et les aires marines nationales de conservation du Canada ainsi que les endroits, les personnes et les événements ayant une importance historique nationale pour le Canada sont des symboles à l'échelle mondiale et constituent l'essence même de la nation. La préservation du patrimoine naturel et culturel du Canada et le fait de le mettre à la disposition des Canadiens et Canadiennes pour qu'ils le découvrent et en jouissent sont de première importance. L'établissement d'aires patrimoniales est essentiel pour accroître la fierté, encourager l'intendance et exprimer notre identité de Canadiens et de Canadiennes, et pour susciter la participation du Canada en vue d'atteindre l'objectif sur le plan international de protection et de commémoration des aires patrimoniales naturelles et culturelles les plus importantes.

Points saillants de la planification :

Pour atteindre le résultat attendu, Parcs Canada prévoit mettre en œuvre les activités suivantes :

- Le 31 mars 2008, 28 des 39 régions naturelles du Canada étaient représentées par au moins un parc national. On poursuivra le travail visant à évaluer la faisabilité ou à négocier des ententes pour la création de six nouveaux parcs nationaux (indiqué dans la figure 1), ainsi qu'à agrandir deux parcs, soit la Réserve de parc national du Canada Nahanni et le Parc national du Canada Tuktut Nogait.
- En comptant l'Aire marine nationale de conservation du Canada du Lac-Supérieur, récemment établie, trois des 29 régions marines du Canada sont représentées dans le réseau. Le travail se poursuivra en vue de la création de deux nouvelles aires marines nationales de conservation (Gwaii Haanas, Détroit de Georgia Sud), qui en sont aux étapes de l'évaluation de la faisabilité et de la négociation d'ententes. Si les gouvernements provincial et territorial se montrent prêts, deux autres projets d'aires marines (Détroit de Lancaster, Îles de la Madeleine) pourraient passer à l'étape de l'évaluation de la faisabilité (voir la figure 3).
- Parcs Canada s'engage à simplifier et à accélérer le processus d'établissement des parcs nationaux et des aires marines nationales de conservation, là où c'est possible, en fournissant à ses partenaires et au public un échéancier clair quant à la tenue des études de faisabilité et à la négociation des ententes.
- Parcs Canada continuera à adopter, au cours du processus d'établissement, une approche intégrée pour mieux comprendre le contexte écologique, économique et culturel d'une proposition. Cette approche comprendra sa contribution à la protection de l'intégrité écologique, des mesures favorisant le développement économique régional, des ressources culturelles importantes, ainsi que des occasions d'expériences et d'apprentissages pour les visiteurs.
- Parcs Canada sollicitera l'appui du public pour chaque nouveau projet de parc national ou d'aire marine nationale de conservation. Cet appui est indispensable pour nouer les liens positifs et durables à la base de la réussite des études de faisabilité et des négociations d'ententes d'établissement.
- Parcs Canada accroîtra ses efforts pour inclure le savoir traditionnel dans la prise de décisions, plus particulièrement pour cerner les retombées économiques éventuelles pour les peuples autochtones à l'échelle régionale, dans la perspective des nouveaux parcs nationaux, des nouveaux lieux historiques nationaux et des nouvelles aires marines nationales de conservation.
- Parcs Canada continuera à appuyer la Commission des lieux et monuments historiques du Canada et le ministre dans la désignation et la commémoration de lieux, de personnes et d'événements d'importance historique nationale qui représentent l'étendue et la diversité de l'histoire de notre pays. Par le biais de l'Initiative des nouvelles commémorations, Parcs Canada mènera des consultations auprès des collectivités autochtones et ethnoculturelles, de même qu'auprès des groupes de femmes, dans le but de favoriser la mise en candidature de lieux, de personnes et d'événements d'importance historique nationale dans ces thèmes sous-représentés.
- L'Agence se préparera à l'entrée en vigueur de la *Loi sur la protection des phares patrimoniaux*, en mai 2010, en établissant les critères de désignation de ces phares, ainsi que les processus de soumission et d'évaluation des pétitions. Cette information sera mise à la disposition du public.
- L'Agence continuera à évaluer les édifices fédéraux et à formuler des recommandations au ministre en vue de la désignation des édifices qui présentent une valeur patrimoniale.

Le détroit d'Oliver, Park national du Canada Sirmilik (Nt), © Parcs Canada

Activité de programme 2 : CONSERVATION DES RESSOURCES PATRIMONIALES

Résultat attendu de l'activité de programme : Les mesures de gestion permettent d'améliorer les indicateurs de l'intégrité écologique dans les parcs nationaux; et l'état des ressources culturelles dans les lieux historiques nationaux est amélioré.	
Indicateurs de rendement :	**Cibles :**
Le pourcentage des parcs nationaux avec au moins un indicateur d'intégrité écologique amélioré	À l'exception des parcs nationaux dans le Grand Nord dont l'état de l'intégrité écologique est déjà acceptable, 80 % des parcs nationaux ont au moins un indicateur d'intégrité écologique amélioré entre mars 2008 et mars 2013.
Le pourcentage des éléments de l'intégrité commémorative relatifs à l'état des ressources culturelles et des pratiques de gestion ayant reçu une cote faible qui s'est amélioré	70 % des éléments de l'intégrité commémorative relatifs à l'état des ressources culturelles et des pratiques de gestion ayant reçu une cote faible seront améliorés dans un délai de cinq ans.

Activité de programme – Conservation des ressources patrimoniales Dépenses prévues (en milliers de dollars) et équivalents temps plein (ETP)					
	2009-10	2010-11	2011-12	2012-13	2013-14
Dépenses prévues[1]	**200 604**	193 212	192 647	188 839	188 803
ETP	**1 272**	1 272	1 272	1 272	1 272

[1] Les montants n'incluent pas les nouveaux fonds du budget de 2009.

Description de l'activité de programme :

Ce programme comporte le maintien ou l'amélioration de l'intégrité écologique dans les parcs nationaux par la protection des ressources et des processus naturels; le maintien de l'intégrité commémorative des lieux historiques nationaux gérés par Parcs Canada et l'appui au maintien de l'intégrité commémorative de ceux gérés ou appartenant à des tiers; la protection et la gestion des ressources culturelles sous l'administration de Parcs Canada; et l'utilisation durable des aires marines nationales de conservation, y compris la protection des écosystèmes marins uniques. Ce programme comporte également d'assumer les responsabilités juridiques assignées à Parcs Canada en vertu de la *Loi sur les espèces en péril* et de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale*. La protection de plusieurs ressources patrimoniales naturelles et culturelles spéciales du Canada permet de veiller à ce que les générations actuelles et futures profitent d'un système d'endroits patrimoniaux protégés.

Points saillants de la planification :

Pour atteindre le résultat attendu, Parcs Canada prévoit mettre en œuvre les activités suivantes :

- L'Agence Parcs Canada travaillera en vue de maintenir ou d'améliorer l'intégrité commémorative des lieux historiques nationaux qu'elle administre, en prêtant une attention particulière à l'amélioration de l'état des ressources culturelles bâties. On élaborera et mettra en œuvre des stratégies permettant de démontrer des améliorations dans les éléments d'intégrité commémorative ayant reçu une cote faible. On définira des projets dans les plans directeurs des lieux historiques nationaux, et l'on fera le bilan de l'état de l'intégrité commémorative dans les rapports sur l'état des lieux historiques.
- Des projets seront mes en œuvre pour améliorer des éléments d'intégrité commémorative ayant obtenu une cote faible. Voici quelques exemples de ces projets pour 2009-2010 :
  - protéger le reste des installations et des camps militaires britanniques et françaises du XVIIIe siècle située à l'extérieur des fortifications du Lieu historique national du Canada de la Forteresse-de-Louisbourg.
  - stabiliser le Lieu historique national du Canada de la Drague-Numéro-Quatre afin d'enrayer la menace que présente la pourriture du bois.

- L'Agence soutiendra la protection des endroits historiques qui ne sont pas administrées par Parcs Canada par le biais de l'Initiative des endroits historiques. L'Agence soutiendra aussi les initiatives d'autres ministères du gouvernement fédéral afin de protéger leurs édifices du patrimoine et sites archéologiques en les conseillant sur les interventions proposées qui pourraient avoir un impact négatif sur leur valeur patrimoniale. Dans le même ordre d'idées, Parcs Canada continuera à gérer les autorisations touchant aux interventions ou aux projets de vente de gares ferroviaires du patrimoine pour faire en sorte que le caractère patrimonial de ces édifices désignés soit protégé.

- Le budget de 2009 prévoit 75 millions de dollars selon la comptabilité de caisse à Parcs Canada pour mettre en valeur des lieux historiques nationaux, notamment différents lieux en vue du 200e anniversaire de la Guerre de 1812 et d'autres lieux appartenant à des groupes à but non lucratif qui reçoivent un soutien dans le cadre du programme de partage des frais des lieux historiques nationaux du Canada.

- Parcs Canada continuera de travailler au développement et à la mise en œuvre d'un concept visant la création d'une Fiducie nationale du Canada tel qu'annoncé dans le Plan budgétaire de 2007. L'intention est que la Fiducie nationale du Canada serait indépendante du gouvernement et appuierait la conservation du patrimoine au Canada.

- Par le biais d'activités axées sur la gestion active ou la restauration, l'Agence continuera à relever les défis relatifs à la conservation dans les parcs nationaux du Canada. On préparera et mettra en œuvre des initiatives stratégiques pour démontrer des améliorations en regard des principaux indicateurs d'intégrité écologique. De même, des stratégies et interventions de gestion prioritaires seront définies dans les plans directeurs, tandis que l'état et les tendances de l'intégrité écologique feront l'objet d'un compte rendu dans les rapports sur l'état des parcs.

- Des projets de gestion active à fort impact sont entrepris pour maintenir ou améliorer divers aspects de l'intégrité écologique. Parmi les projets de gestion active prévus en 2009-2010, on compte les suivants :

  - mettre en place un programme pluriannuel de remise en état de l'écosystème régional dans le Parc national du Canada Kootenay dans le but de restorer l'aire d'hivernage traditionnelle du mouflon d'Amérique par la rétablissement de la forêt clairsemée et de la prairie.

  - remettre en état les cours d'eau à saumons et les écosystèmes de dunes littorales afin d'y rétablir les espèces en péril dans la Réserve de parc national du Canada Pacific Rim.

  - rétablir la fonction hydrologique et les populations d'omble de fontaine indigènes et uniques sur plan génétique dans le Parc national du Canada de la Mauricie.

- Plusieurs sources de financement sont en train d'être consolidées pour améliorer la prestation intégrée des programmes de l'Agence. Cette démarche facilitera les investissements pluriannuels qui permettent de s'attaquer aux questions les plus pressantes en matière d'intégrité écologique dans chacun des parcs nationaux et mènera à des interventions prioritaires sur le terrain.

- Parcs Canada continuera à agir comme chef de file dans le développement de stratégies nationales de rétablissement des espèces en péril qui vivent principalement à l'intérieur des limites des terres et des eaux relevant de sa compétence. L'Agence participera également avec Environnement Canada et Pêches et Océans Canada au développement de stratégies de rétablissement d'autres espèces en péril qui se trouvent régulièrement, mais pas principalement, sur les terres et dans les eaux administrées par Parcs Canada.

- Parcs Canada continuera à développer, de façon prioritaire, les divers éléments du programme des aires marines nationales de conservation. Un cadre national de zonage pour les aires marines nationales de conservation, qui reflète un spectre d'approches de gestion, a été élaboré et sera mis en application. Parcs Canada élaborera un cadre pour faire rapport sur l'état des aires marines nationales de conservation.

Activité de programme 3 :
APPRÉCIATION ET COMPRÉHENSION DU PUBLIC

Résultat attendu de l'activité de programme : Les Canadiens et Canadiennes apprécient la valeur significative des lieux patrimoniaux administrés par Parcs Canada et comprennent l'importance de les protéger et de les mettre en valeur.	
Indicateurs de rendement :	**Cibles :**
Le pourcentage de Canadiens et Canadiennes qui apprécient la valeur significative des lieux patrimoniaux administrés par Parcs Canada.	Augmenter le pourcentage de Canadiens et Canadiennes qui apprécient la valeur significative des lieux patrimoniaux administrés par Parcs Canada d'ici mars 2014.
Le pourcentage de Canadiens et Canadiennes qui comprennent l'importance de protéger et de mettre en valeur les lieux patrimoniaux administrés par Parcs Canada.	Augmenter le pourcentage de Canadiens et Canadiennes qui comprennent l'importance de protéger et de mettre en valeur les lieux patrimoniaux administrés par Parcs Canada d'ici mars 2014.

Activité de programme – Appréciation et compréhension du public Dépenses prévues (en milliers de dollars) et équivalents temps plein (ETP)					
	2009-10	2010-11	2011-12	2012-13	2013-14
Dépenses prévues	**26 683**	26 450	25 354	24 705	24 548
ETP	**293**	293	293	293	293

Description de l'activité de programme :

Ce programme vise à joindre les Canadiens et les Canadiennes au foyer, dans leurs loisirs, à l'école et dans leur collectivité grâce à des initiatives de communication et d'éducation conçues—pour accroître la sensibilisation, la compréhension, l'appréciation, l'appui et l'engagement à l'égard du patrimoine naturel et historique des lieux administrés par Parcs Canada, à l'aide de diverses approches de diffusion externe ainsi que de technologies variées (comme Internet et/ou les nouveaux médias). Parcs Canada a également l'intention d'élargir le soutien de ses nombreux intervenants et partenaires en favorisant leur engagement, et en encourageant un leadership partagé grâce à une participation active au développement et à la mise en œuvre de l'orientation future de l'Agence.

Points saillants de la planification :

Pour atteindre le résultat attendu, Parcs Canada prévoit mettre en œuvre les activités suivantes :

- Les Canadiens et Canadiennes seront sensibilisés davantage aux lieux patrimoniaux administrés par Parcs Canada grâce à une campagne nationale de sensibilisation, une identité de la marque claire et une approche proactive à l'égard des relations médiatiques ciblant des médias, des revues, des éditeurs et des groupes d'intervenants spécialisés.
- Les Canadiens et Canadiennes bénéficieront d'un accès opportun à de l'information qui les touche personnellement grâce au renouvellement du site Web de Parcs Canada et à un investissement stratégique dans les nouveaux médias et les technologies de communications sociales.
- Les Canadiens et Canadiennes des grands centres urbains tels que Montréal, la région entourant le Lieu historique national du Canada du Canal-de-Lachine, et Vancouver,

où se tiendront les Jeux olympiques de 2010, seront plus sensibilisés et comprendront et apprécieront mieux les lieux patrimoniaux de Parcs Canada, car ces lieux mettent en relief leur rôle et leur pertinence en tant que ressources communautaires et lieux évoquant une grande fierté. Les Canadiens et Canadiennes des milieux urbains auront l'occasion de se familiariser et de développer un sentiment d'attachement personnel avec ces lieux patrimoniaux grâce à des initiatives de collaboration avec des organismes voués au patrimoine et à l'environnement, avec le milieu artistique et culturel, ainsi qu'avec d'autres intervenants.

- Les communautés ethnoculturelles, les Autochtones, les groupes de femmes et autres intervenants seront impliqués dans les nouvelles désignations et commémorations de lieux, de personnes ou d'événements d'importance historique nationale.
- Les Canadiens et Canadiennes auront des occasions accrues de collaborer avec Parcs Canada en prenant part à des activités qu'ils considèrent significatives, comme le bénévolat, la consultation des intervenants et les partenariats.
- Parcs Canada améliorera et renforcera sa capacité interne en remaniant certains secteurs d'activité et en réinvestissant dans les relations externes.
- Parcs Canada élaborera un cadre qui permettra au savoir traditionnel autochtone de contribuer de façon significative à tous les aspects de la planification et de la gestion des parcs et des lieux historiques. Ce cadre permettra aussi aux Peuples autochtones de renouer avec les paysages culturels traditionnels.
- À cet égard, Parcs Canada continuera à susciter l'engagement des Peuples autochtones en établissant, d'ici 2013, des relations consultatives formelles avec ceux ci dans chaque parc national. Ces relations consultatives comporteront plusieurs structures de collaboration et seront guidées par les contextes légal et culturel propres à chaque groupe autochtone.

Marche guidée avec interprète, Parc national du Canada du Mont-Riding (Man.), © Parcs Canada, Photo: K. Bachewich

Activité de programme 4 : EXPÉRIENCE DU VISITEUR

Résultat attendu de l'activité de programme : Les visiteurs aux endroits faisant l'objet d'un sondage éprouvent un sentiment d'attachement personnel aux lieux visités.	
Indicateurs de rendement :	**Cibles :**
Le pourcentage de visiteurs qui considèrent le lieu significatif pour eux.	Augmenter le pourcentage des visiteurs à tous les endroits sondés qui considèrent le lieu significatif pour eux d'ici mars 2014.
Le pourcentage de visiteurs qui sont satisfaits et le pourcentage qui sont très satisfaits de leur visite.	85 % des visiteurs aux endroits sondés sont satisfaits, et 50 % sont très satisfaits de leur visite.

Activité de programme – Expérience du visiteur Dépenses prévues (en milliers de dollars) et équivalents temps plein (ETP)					
	2009-10	2010-11	2011-12	2012-13	2013-14
Dépenses prévues[1]	**227 360**	226 477	226 442	226 434	226 362
ETP	**1 951**	1 951	1 951	1 951	1 951

[1] Les montants n'incluent pas les nouveaux fonds du budget de 2009.

Description de l'activité de programme :

Ce programme appuie les quelques 22 millions de visites-personnes que font chaque année les visiteurs canadiens et étrangers dans les parcs nationaux, les lieux historiques nationaux et les aires marines nationales de conservation du Canada. L'expérience du visiteur est la somme des interactions personnelles de ce visiteur avec les lieux patrimoniaux et/ou les gens, une interaction qui éveille leurs sens, touche leurs émotions, stimule leur esprit et leur donne un sentiment d'attachement à ces endroits spéciaux. Les activités comportent l'offre d'une information de grande qualité pour la préparation et la planification de la visite sur place, la réception et l'orientation, l'interprétation, les terrains de camping, l'infrastructure, les sentiers de randonnée, les occasions d'activités de loisirs, la sécurité des visiteurs et la relation permanente après la visite. Les expériences significatives suscitées par ces activités créent un sentiment de pertinence et d'attachement au réseau canadien d'endroits patrimoniaux spéciaux.

Points saillants de la planification :

Pour atteindre le résultat attendu, Parcs Canada prévoit mettre en œuvre les activités suivantes :

- Les occasions d'expériences offertes par Parcs Canada dans ses lieux patrimoniaux refléteront les désirs, les attentes, les besoins et les valeurs sociales des visiteurs canadiens et internationaux. Cet objectif sera réalisé grâce à une méthode d'approche fondée sur le marché, permettant de cerner et de comprendre les marchés cibles; de développer des produits, des programmes, des événements, des installations et des services; et de promouvoir et d'offrir ces occasions d'expériences significatives.
- La fréquentation des lieux patrimoniaux du Canada sera en hausse au fur et à mesure que les Canadiens et Canadiennes et les visiteurs internationaux seront davantage sensibilisés aux occasions d'expériences offertes par ces lieux grâce à une image de marque claire, à des programmes promotinnels menés en collaboration avec des partenaires de l'industrie, et à des communications ciblant des marchés précis.

- En collaboration avec une vaste gamme de partenaires, Parcs Canada attirera un plus grand nombre de visiteurs en améliorant les occasions d'expériences actuellement offertes et en créant de nouvelles, y compris en améliorant et en diversifiant l'offre d'hébergement, en améliorant les réseaux de sentiers dans l'avant-pays, et en offrant une gamme élargie de produits d'interprétation. Des stratégies seront définies dans les plans directeurs, et les résultats seront présentés dans les rapports sur l'état des parcs et des lieux historiques nationaux.
- Les parcs nationaux et les lieux historiques constituent des attractions touristiques dans 465 collectivités réparties dans l'ensemble des provinces et des territoires, où ils génèrent des dépenses directes, des dépenses de visiteurs et des retombées économiques. Le budget de 2009 prévoit 75 millions de dollars sur deux ans selon la comptabilité de caisse pour des améliorations aux installations de Parcs Canada destinées aux visiteurs, comme les terrains de camping et les centres d'information.
- Parcs Canada améliorera encore davantage les occasions d'expériences offertes aux visiteurs en favorisant les possibilités économiques et touristiques en lien avec des expériences culturelles autochtones authentiques.
- En remaniant la fonction touchant à l'expérience du visiteur et en réinvestissant dans ce volet d'activité, Parcs Canada améliorera et renforcera sa capacité interne.

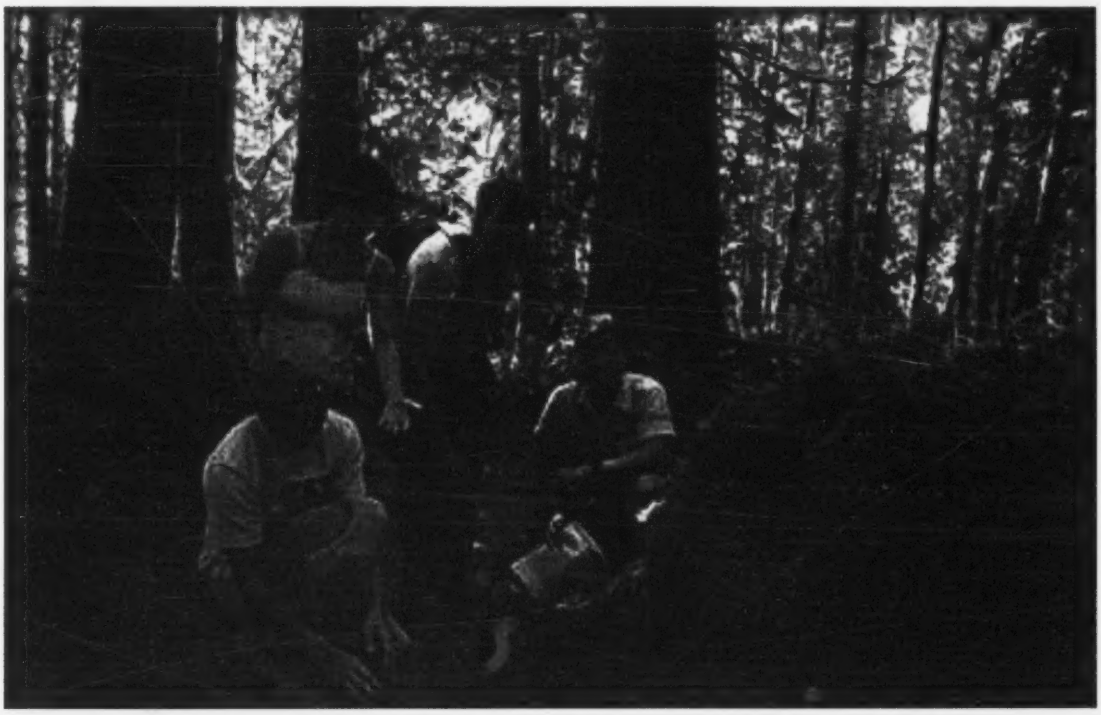

Programme d'interprétation, L'île Saturna, La réserve de parc national du Canada des Îles-Gulf (C.-B.), © Parcs Canada, Photo: J. McCulloch

Activité de programme 5 :
INFRASTRUCTURE DES LOTISSEMENTS URBAINS ET ROUTES DE TRANSIT

Résultat attendu de l'activité de programme : L'état de l'infrastructure contemporaine des lotissements urbains et des voies navigables est maintenu ou amélioré, et les routes de transit sont ouvertes à la circulation.	
Indicateur de rendement :	**Cible :**
Le pourcentage des biens contemporains des lotissements urbains et des voies navigables dont l'état est maintenu, le pourcentage des biens cotés faibles ou passables dont l'état est amélioré, et nombre de jours de fermeture des routes de transit en raison de leur état.	L'état de 75 % des biens contemporains des lotissements urbains et des voies navigables est maintenu, l'état de 25 % des biens cotés faibles ou passables est amélioré d'ici mars 2013, et 0 jour de fermeture des routes de transit en raison de leur état.

Activité de programme – Infrastructure des lotissements urbains et routes de transit Dépenses prévues (en milliers de dollars) et équivalents temps plein (ETP)					
	2009-10	2010-11	2011-12	2012-13	2013-14
Dépenses prévues[1]	**97 086**	86 549	81 385	61 385	56 385
ETP	**322**	322	322	322	322

[1] Les montants n'incluent pas les nouveaux fonds du budget de 2009.

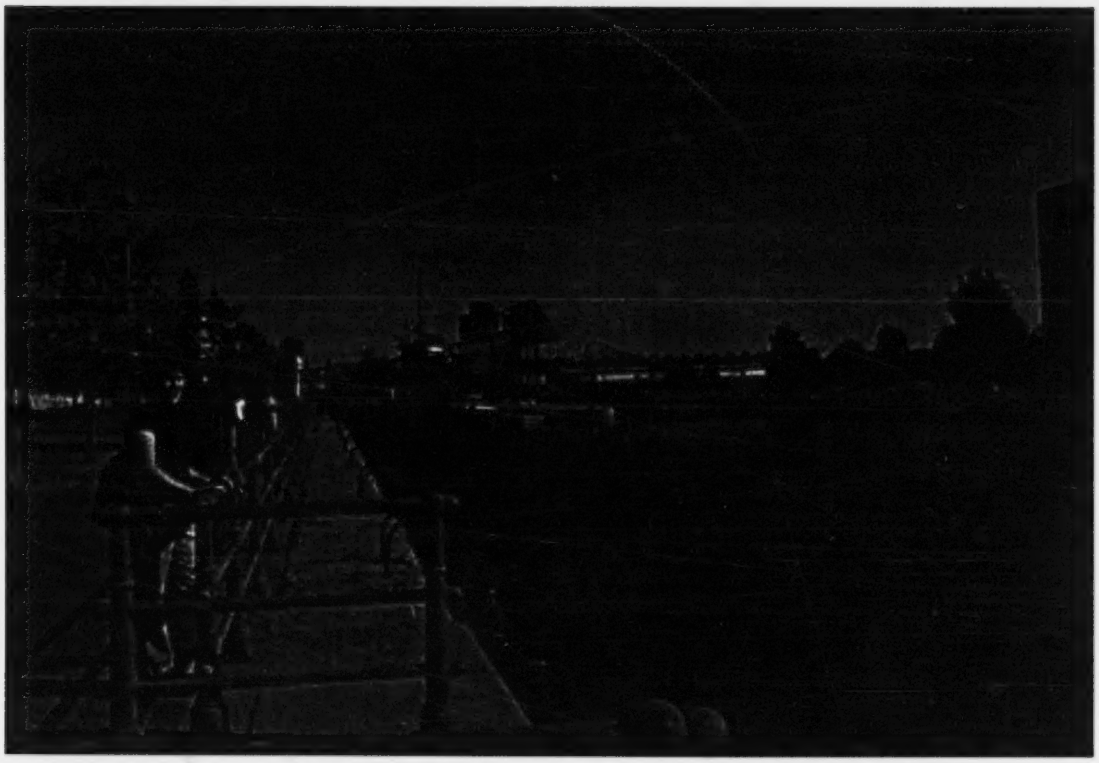

Lieu historique national du Canada du Canal-de-Lachine, situé à Montréal, s'étend sur 14,5 Kilomètres entre le Vieux-Port et le lac Saint-Louis (Qc), © Parcs Canada, Photo: E. Kedl.

Description de l'activité de programme :

Ce programme comporte la gestion, l'opération et la prestation de services municipaux à cinq lotissements urbains au sein des parcs nationaux du Canada. Ces lotissements urbains sont ceux de Field, dans le parc national du Canada Yoho, en Colombie-Britannique; de Lake Louise, dans le parc national du Canada Banff, en Alberta; de Wasagaming, dans le parc national du Canada du Mont-Riding, au Manitoba; de Waskesiu, dans le parc national du Canada de Prince Albert, en Saskatchewan; et de Waterton, dans le parc national du Canada des Lacs-Waterton, en Alberta. Deux autres lotissements urbains, soit ceux de Banff et Jasper, jouissent de l'autonomie gouvernementale depuis 1990 et 2002, respectivement. Parcs Canada conserve toutefois le pouvoir d'approbation des plans et de la réglementation communautaires de Banff, de même que des plans communautaires et de la planification et de l'aménagement du territoire de Jasper. Ce programme comporte également l'opération d'autoroutes et de voies d'eau provinciales et interprovinciales qui relient les collectivités et traversent les parcs nationaux et les lieux historiques nationaux.

Points saillants de la planification :

Pour atteindre le résultat attendu, Parcs Canada prévoit mettre en œuvre les activités suivantes :

- Parcs Canada continuera à faire preuve de leadership en matière d'intendance environnementale, en minimisant les répercussions de ses opérations dans les lotissements urbains de même qu'en atteignant les objectifs établis quant aux limites prescrites par la loi relativement à la croissance des lotissements urbains, à la qualité de l'effluent des eaux usées, et à la gestion des sites contaminés.
- Parcs Canada maintiendra l'état des routes de façon à les garder ouvertes à la circulation de transit et s'assurera qu'aucune d'entre elles ne soit fermée en raison de son état.
- Parcs Canada est responsable des tronçons de la Transcanadienne situés dans les parcs nationaux. Des travaux d'élargissement à quatre voies du tronçon situé dans le Parc national du Canada Banff sont en cours afin d'accroître la sécurité des voyageurs et d'améliorer la circulation routière. Le budget de 2009 prévoit le versement de 130 millions de dollars, selon la comptabilité de caisse, à Parcs Canada pour réaliser la dernière phase du projet, c'est-à-dire élargir à quatre voies un tronçon de neuf kilomètres allant de Lake Louise Village à la frontière de la Colombie-Britannique.
- Les niveaux d'eau des canaux seront régularisés de façon à respecter les obligations juridiques et/ou opérationnelles.

SERVICES INTERNES

Services internes Dépenses prévues (en milliers de dollars) et équivalents temps plein (ETP)					
	2009-10	2010-11	2011-12	2012-13	2013-14
Dépenses prévues	**79 270**	79 097	78 889	78 889	78 889
ETP	**487**	487	487	487	487

Description:

Les Services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont administrées de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : Services de gestion et de surveillance (p. ex. : la planification des investissements, la gestion des projets, la gestion des risques, le rendement et les rapports, la vérification interne et l'évaluation), Services des communications, Services juridiques, Services de gestion des ressources humaines, Services de gestion des finances, Services de gestion de l'information, Services des technologies de l'information, Services de gestion des biens, Services de gestion du matériel, Services de gestion des acquisitions et Services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les Services internes comprennent uniquement les activités et les ressources qui s'appliquent à l'échelle d'une organisation et non celles visant un programme spécifique.

Points saillants de la planification :

Relativement aux Services internes, Parcs Canada prévoit entreprendre les activités suivantes :

- Conformément au programme de gestion du Conseil du Trésor, Parcs Canada respectera le nouveau modèle de dirigeant principal des finances au cours des trois prochains exercices dans le but de renforcer les responsabilités de son effectif de la direction en matière de surveillance de la gestion financière dans cinq disciplines : gouvernance de la gestion financière; procédures de contrôle interne; gestion des ressources financières; information financière et rapports financiers; et systèmes financiers.
- L'Agence continuera à apporter des améliorations à sa façon de planifier, de mener ses fonctions, de rendre des comptes et de donner suite aux résultats de vérification. Elle continuera à tenir des évaluations régulières sur environ 85 % de ses dépenses de programme, y compris tous les programmes de subventions et de contributions pour la période allant d'avril 2008 à mars 2013. Parcs Canada prendra des mesures pour mettre en œuvre la nouvelle Politique d'évaluation du Conseil du Trésor lorsqu'elle entrera en vigueur.
- Pour se conformer à la nouvelle Politique de planification des investissements adoptée par le Conseil du Trésor, Parcs Canada a entrepris d'améliorer sa gouvernance, ses systèmes, de même que ses politiques et procédures internes.
- En réaction aux résultats de l'évaluation du Cadre de responsabilisation de gestion de 2007-2008, Parcs Canada élabore un Programme de planification de la continuité des opérations pour assurer le maintien efficace des services essentiels à sa mission, ainsi que pour démontrer sa conformité à la Politique sur la sécurité et aux autres exigences du Conseil du Trésor. En outre, Parcs Canada continuera à améliorer son approche quant à la gestion intégrée du risque.
- L'Agence demeure pleinement résolue à bâtir une main-d'œuvre engagée et à créer un milieu de travail positif qui favorise les réalisations et offre des possibilités d'apprentissage, de

perfectionnement et d'avancement au personnel actuel et futur. Par exemple, en réaction au vieillissement de sa main-d'œuvre, Parcs Canada adopte des stratégies de renouvellement de l'effectif qui positionnent favorablement l'Agence dans un marché du travail de plus en plus concurrentiel. En outre, on continuera à offrir le programme d'apprentissage accéléré pour faire en sorte que tous les gestionnaires et les superviseurs reçoivent la formation nécessaire en lien avec les principales compétences de gestion, y compris avec les pratiques de gestion des ressources humaines.

- L'Agence continuera à renforcer sa culture de leadership afin d'aligner ses pratiques de gestion des ressources humaines et la création d'un milieu de travail sain à son objectif de demeurer pertinente aux yeux de tous les Canadiens et Canadiennes et représentative de l'ensemble de la population canadienne. Le cadre de gestion stratégique de la main-d'œuvre, qui adopte une approche intégrée pour la gestion du personnel et établit des priorités à long terme relativement au leadership, à la gestion du changement, à l'apprentissage et à la durabilité de la main-d'œuvre, sera mis à jour pour refléter la vision de l'Agence et pour guider ses décisions futures concernant les gestionnaires et les employés.

- Parcs Canada mettra en œuvre une stratégie relative à la gestion de l'information, aux systèmes d'information et à la technologie de l'information afin de prioriser ses investissements dans ces domaines et d'optimiser les résultats. Cette stratégie inclut le développement des exigences relatives à la tenue de registres et d'une autorité pour la disposition des registres afin que l'information détenue par Parcs Canada soit gérée de manière à assurer sa facilité d'utilisation, son accessibilité et sa conservation.

LIENS À L'INFORMATION ADDITIONNELLE

L'information suivante est disponible sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor à l'adresse suivante : http://www.tbs-sct.gc.ca/estsd-bddc/index-fra.asp

- Renseignements sur les programmes de paiements de transfert
- Stratégie de développement durable
- Vérifications internes prévues pour 2009-2010
- Évaluations prévues pour 2009-2010
- Sources des recettes disponibles
- Sommaire des dépenses en capital par activité de programme
- Activités selon les droits d'utilisation prévus, nouveaux ou modifiés

L'information suivante est disponible sur le site Web de Parcs Canada dans la section bibliothèque à http://www.pc.gc.ca.

- Mise à jour du Plan d'immobilisations à long terme de Parcs Canada
- Compte des nouveaux parcs et lieux historiques – Source et utilisation des fonds

Pour plus d'information, rendez-vous en ligne à www.pc.gc.ca.